



Le Trait d'Union

de Margaux-Cantenac

Bulletin municipal de Margaux - Cantenac / ISSN 2967-9737 / janvier 2023

MEILLEURS
VOEUX
2023

MARGAUX
CANTENAC

Janvier 2023



Rendez-vous le 20 janvier 2023 !!!

Salle des fêtes cours Pey Berland à 19 H 3 0

Sommaire

3	Edito du Maire
4-11	Informations sur la commune
12-13	Côté travaux
14	Jumelage avec Haro
15	Festivités
16-20	Actus sur les Associations
21-23	Informations CCAS
24-25	Intercommunalité
26	Zoom nouveau commerce
27	Citoyenneté et civisme

Dans ce contexte sociétal et environnemental complexe et inédit, où depuis deux ans les crises se succèdent (Covid et ses confinements, orages de grêle, canicule et sécheresse d'une ampleur jamais connue, déclenchement d'une guerre, et enfin incendies dévastateurs), je voudrais malgré tout me concentrer sur le positif qui ressort toujours de l'adversité. En effet, la solidarité n'a jamais été aussi grande et l'engagement citoyen sans précédent.

Je puis vous assurer que j'ai pu constater une motivation de vous tous à poursuivre avec force et détermination, chaque jour, une vie paisible et harmonieuse au sein de notre Commune.

Les activités associatives et les manifestations ont repris. Elles sont autant d'échanges et sont bénéfiques pour créer un lien social indispensable pour une société saine et porteuse de projets.

L'équipe municipale continue dans cette dynamique en valorisant les initiatives et en faisant perdurer au mieux de ses possibilités son action de service public. Vous pouvez compter sur notre motivation sans faille.

Je voudrais terminer mon propos par des remerciements.

Tout d'abord, j'ai une pensée toute particulière pour nos soldats du feu qui ont donné beaucoup cet été pour notre sécurité en essayant de préserver au mieux notre patrimoine et la richesse de nos forêts.

Des remerciements également pour : les associations qui ont su, malgré ces temps difficiles, continuer à proposer des animations de qualité ; les équipes enseignantes et les services municipaux et intercommunaux qui, bousculés par des Protocoles souvent complexes, ont maintenu sans relâche leurs efforts et leur engagement auprès de vos enfants.

Cette rentrée scolaire s'est faite sur des modalités plus souples et vos enfants ont pu être accueillis dans de meilleures conditions dans notre R.P.I pour cette nouvelle année scolaire.

Enfin, je voudrais vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année en gardant à l'esprit cette belle énergie de bienveillance les uns envers les autres.

Très belle année 2023.

Sophie MARTIN

Maire de Margaux-Cantenac



PORTRAIT SUR NOS MEDAILLES DE LA COMMUNE



Lors de l'arbre de Noël du personnel communal, la municipalité a voulu mettre à l'honneur pour cette année 3 agents médaillés du travail, de gauche à droite : Sandrine MOREAU, Benoit DUROUSSEAU, Odile SERRES

Sandrine MOREAU

Recrutée par la Mairie de Cantenac le 1er décembre 1991, en tant qu'adjoint administratif non titulaire occasionnel. Nommée adjoint administratif stagiaire le 2 janvier 1992 et titularisée le 2 janvier 1993. Promue au grade de rédacteur le 1er mars 2006, suite à la réussite de l'examen professionnel, puis au grade d'attaché le 1er octobre 2013, par promotion interne.

Actuellement au grade d'attaché principal par avancement de grade depuis le 1er octobre 2020. Médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon ARGENT (20 ans de services), le 1er janvier 2012. Médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon VERMEIL (30 ans de service), le 1er janvier 2022.

Benoit DUROUSSEAU

Recruté par la Mairie de Cantenac en contrat TUC en novembre 1986. Un an plus tard, a été nommé ouvrier professionnel conducteur stagiaire, puis agent technique stagiaire en juin 1988. Titularisé le 1er novembre 1988 au grade d'agent technique. Actuellement au grade d'agent de maîtrise principal, depuis le 1er janvier 2007.

Obtention de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon ARGENT (20 ans de services), le 1er janvier 2008. Médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon VERMEIL (30 ans de service), le 1er janvier 2018. Médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon OR (35 ans de service), le 14 juillet 2022.

Odile SERRES

Recrutée par la Mairie de Margaux, en tant que surveillante animatrice de la garderie municipale contractuelle le 11 mai 1992. Nommée Adjoint d'animation stagiaire le 1er janvier 1999 et titularisée le 1er juillet 2000. Actuellement au grade d'adjoint d'animation principal 1ère classe depuis le 6 mars 2019 (par avancement de grade).

Obtention de la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon ARGENT (20 ans de services), le 14 juillet 2015. Médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon VERMEIL (30 ans de service), le 14 juillet 2022.

PORTRAIT Mme Viviane BUREAU



Viviane BUREAU a été recrutée en contrat à temps non complet, le 1^{er} décembre 1997, pour effectuer le gardiennage de nuit à la RPA AGUADO jusqu'au 30 juin 2006.

Au 1^{er} juillet 2006, elle a été nommée agent des services techniques stagiaire à temps complet, pour effectuer le gardiennage, l'entretien et le service restauration de la RPA, prenant ainsi la suite de Mme GRÉGOIRE, partie à la retraite.

Durant sa carrière, elle a dû gérer quelques périodes compliquées, telles que :

- La tempête de 1999 (panne d'eau et d'électricité pendant 4 à 5 jours)
- La rénovation de la RPA en 2006, pendant une période de 2 ans, durant laquelle les logements ont été complètement réhabilités
- La crise sanitaire avec la COVID en 2020

Viviane a aussi été régisseur pour les encaissements des repas de la cantine scolaire, de la garderie, et bien évidemment des repas pris à la RPA.

Elle a aussi eu l'occasion de superviser de nombreuses stagiaires (des élèves Lycée Professionnel, des adultes en reconversion professionnelle).

Nommée le 1^{er} janvier 2021 comme Agent de maîtrise.

Investie depuis plusieurs années au CVS (Conseil de Vie Sociale) au sein de la RPA, elle participe avec plaisir aux diverses activités et manifestations organisées, par le gestionnaire ENEAL, pour les personnes âgées résidant, à la RPA.

Elle a effectué ses missions avec beaucoup de calme, de patience et de sang-froid, assistant parfois à de malheureux évènements.

Malgré l'isolement dû à sa fonction (seule dans son service), elle a toujours su faire face et prendre les initiatives adaptées aux situations les plus compliquées, tout en rendant compte à ses supérieurs hiérarchiques (élus et responsable du personnel de la mairie).

Viviane a reçu la médaille d'honneur départementale, régionale et communale en 2018, échelon ARGENT (20 ans de carrière).

Elle va donc maintenant partir à la retraite, bien méritée, le 31 décembre 2022, après une carrière remplie de surprises, de rencontres, d'écoute, de bienveillance et de soutien envers les résidents de la RPA AGUADO.

1er JANVIER 2023 : SIMPLIFIER LE TRI ET LA COLLECTE DES EMBALLAGES



Avec l'évolution de la collecte, les sacs jaunes. Deviennent inutiles !

Il suffira de déposer les emballages vides, en vrac, dans le bac jaune, qui sera remis à chaque foyer.

BAC JAUNE

=

- » Plus de place de stockage
- » Moins de risque d'insalubrité
- » Conformité aux nouvelles obligations réglementaires
- » Amélioration des conditions de travail des agents de collecte (via l'utilisation de lève-conteneurs)



Quelles sont les nouvelles consignes de tri ?

Au 1er janvier 2023, plus de questions à se poser !

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

Tous les emballages vides seront acceptés : pots de yaourts, barquettes alimentaires, sachets de surgelés, boîtes d'œufs, pots de crèmes cosmétiques, sacs plastique, petits emballages métalliques (capsules de café, blister de médicaments, emballage de chocolat, ...).

Pourquoi une collecte tous les 15 jours ?

Le ramassage une semaine sur deux permettra de limiter l'impact écologique avec moins de kilomètres parcourus pour les camions benne.

Ainsi vous aurez moins souvent besoin de sortir votre bac et en déposant vos emballages en vrac à l'intérieur, en les aplatissant, en compactant vos bouteilles, l'espace occupé par vos déchets à l'intérieur sera optimisé !

Vous avez des questions, contacter la CDCME gestionnaire du service au

Tél : 05 57 88 08 08 - www.cc-medoc-estuaire.fr



DU NOUVEAU POUR LE PAIEMENT CANTINE !

A partir du 1er janvier 2023 et afin de se conformer à la réglementation mais aussi de faciliter les démarches en proposant de nouvelles possibilités plus variées, la commune a modifié les modalités de paiement pour la cantine de vos enfants.



- **En ligne** depuis le portail sécurisé de la DGFIP disponible 7j/7 et 24h/24 : [Payfip.gouv.fr](https://payfip.gouv.fr) (par carte bancaire ou prélèvement unique)



- Après d'un **réseau de buralistes agréés**, dans le cadre du paiement de proximité (espèces jusqu'à 300 € et carte bancaire). Sur notre commune, 2 buralistes (mais possibilité de paiement auprès de n'importe quel buraliste agréé – logo « paiement de proximité ») :
Cocci Market : 16 Avenue de la 5ème République
Café de la Gare : 41 Avenue de la Gare



- **chèque** : envoi postal au Centre des Finances de Rennes, 2 Bd Magenta, 35000 Rennes



- **prélèvement automatique** : déjà existant qui sera maintenu. Produire un RIB à la Mairie



ATTENTION: plus de dépôt (espèces et chèques) en Mairie ni dans les écoles (cahier ou boîte aux lettres pour celle de Margaux)

INFOS SUR LA COMMUNE

ACTION DU CONSEIL MUNIIPAL ENFANTS

Le Conseil Municipal des « Enfants » se réunit tous les deuxièmes samedis de chaque mois. Ils participent à plusieurs actions :

- * Actuellement, en collaboration avec Marisa POUILLOUX, designer & architecte d'intérieur, installée à Margaux Cantenac, ils travaillent sur l'élaboration de leur logo du conseil des enfants de Margaux-Cantenac. Ils ont tenu à respecter la charte couleurs en partant du logo communal existant.
- * Ils sont en train de d'élaborer avec la complicité de Madame PIAN TANIDA, illustratrice et auteur jeunesse, des panneaux signalétiques pour la sécurité des abords de l'école de Margaux.
- * Ils ont participé à la vente de gâteaux lors du marché de Noël 2022 le 10 décembre.
- * Cet été, ils ont représenté notre commune lors d'un séminaire regroupant tous les conseillers municipaux enfants ou jeunes de la communauté des communes Médoc Estuaire. C'est donc avec fierté, assiduité et forts de propositions qu'ils se sont rendus sur la commune de Macau.
- * Ils participent aux moments importants aux cotés de Mme Le Maire. Cette année lors de la commémoration , ils se sont recueillis en mémoire des deux grands conflits mondiaux ayant contribué à la construction d'une Europe fondée sur la tolérance et la paix. Il faut remercier aussi le petit nombre d'enfants de la commune qui s'est associé au Conseil Municipal des Enfants, pour reprendre ensemble l'hymne National au son de la fanfare en hommage aux combattants et aux victimes de la guerre.



BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque de Margaux-Cantenac, située sur la place de la mairie, offre aux habitants un espace de lecture à la portée de tous gratuitement.

Vous y trouverez pour les adultes :

- * romans, romans policiers biographies, documentaires etc...
- * pour les enfants; albums, BD, contes, romans jeunesse et enfants ainsi que les petits doc.

De quoi satisfaire les goûts de lecture de chacun.



L'équipe bibliothèque vous accueille :

- * **Le mercredi de 14h30 à 17h**
- * **Le samedi de 10h à 12h**



ECONOMIE ! ECONOMIE !!!!

L'objectif du Gouvernement en matière d'économie d'énergie

« 40% pour 2030 - 50% pour 2040 - 60% pour 2050 »

Notre Commune avait déjà anticipé cette directive par :

- * L'extinction nocturne de l'éclairage public,
- * La pose de fenêtres isolantes à l'école maternelle les P'tits Pépins,
- * Le changement des radiateurs de la salle Saint Vincent et de l'espace Ginestet par des appareils moins énergivores,
- * Des travaux d'amélioration sur la pompe à chaleur de la salle des fêtes (de Margaux) afin de réduire nos consommations,
- * Le remplacement des lampes des décorations de Noël par des LED qui consomment 4 fois moins.

Nous avons également signé avec le Syndicat Départemental Energie Environnement de Gironde (SDEEG) une convention d'engagement ECOBAT, afin de pouvoir gérer au mieux nos consommations énergétiques et d'engager des travaux dans ce sens.

La sobriété énergétique doit s'appliquer dans tous les domaines, au quotidien au travail, à la maison.

Ces hausses auront un impact important sur le budget de fonctionnement de notre Commune.

LES « OLYMPIADES » DE LA RPA

Les Olympiades de la Résidence Autonomie Aguado ont eu lieu sur notre commune le 21 septembre 2022. A cette occasion, 4 autres RPA ont été accueillies pour une rencontre sportive :

- * Résidence « Le Bascouat » à Pauillac ,
- * Résidence « Etienne Lucas » à Pugnac ,
- * Résidence « Le Moulin » à Ambarès et Lagrave ,
- * Résidence « La Pastourelle » à Floirac .



Les participants se sont adonnés à plusieurs activités telles que : le billard japonais, une cible, un panneau de basket, un tapis et un quiz.

Un challenge a été lancé à chacune des équipes participantes : « réaliser quelque chose représentant leur résidence ! ».

L'équipe gagnante « Pauillac » s'est vue récompensée par un lot offert en mains propres par une responsable des « Demoiselles de Margaux ». Pour les autres participants, une boîte de sarments du Médoc leur a été donnée pour leur investissement.

Un goûter a été servi avec les chouquettes de la boulangerie « La Mie St Honoré ». Lors de cet après-midi, d'excellents échanges ont eu lieu.

ETAT CIVIL

Il est aujourd’hui possible de modifier son nom de famille...

Nom d’usage

Toute personne majeure peut porter, à titre d’usage, le nom de son parent qui ne lui a pas été transmis à la naissance ou les noms accolés de ses deux parents dans l’ordre qu’il souhaite.



Pour les mineurs, cette faculté est mise en œuvre par le ou les parents exerçant l’autorité parentale. Le parent qui n’a pas transmis son nom de famille peut adjoindre celui-ci, à titre d’usage, au nom de l’enfant mineur. Cette adjonction se fait dans la limite du premier nom de famille de chacun des parents. Il en informe préalablement et en temps utile l’autre parent exerçant l’autorité parentale. Ce dernier peut, en cas de désaccord, saisir le juge aux affaires familiales, qui statue selon ce qu’exige l’intérêt de l’enfant. Dans tous les cas, si l’enfant est âgé de plus de 13 ans, son consentement personnel est requis.

Changement de nom

Toute personne majeure peut demander à l’officier de l’état civil de son lieu de résidence ou dépositaire de son acte de naissance son changement de nom en vue de porter le nom de son père, de sa mère ou les deux. Ce choix ne peut être fait qu’une seule fois. Le changement de nom est alors consigné par l’officier de l’état civil dans le registre de l’état civil en cours, après confirmation par l’intéressé devant l’officier de l’état civil, au plus tôt 1 mois après la réception de la demande (art. 61-3-1 du code civil).

Décision sur l’autorité parentale

Enfin, lorsqu’une juridiction se prononce sur l’autorité parentale, elle peut statuer sur le changement de nom de l’enfant, sous réserve du consentement personnel de ce dernier s’il est âgé de plus de 13 ans (art. 380-1 du code civil).

L’application de ces nouvelles règles est effective depuis le 1^{er} juillet 2022.

Loi n° 2022-301 du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation – JO n° 0052 du 3 mars 2022



SERVICE PUBLIC

En partenariat avec la Commune de Cussac-Fort-Médoc, sa structure « France Services » et l'Etat, notre Commune propose un accompagnement numérique gratuit pour tous les administrés. Une conseillère propose de vous rencontrer afin de vous aider à prendre en main les équipements informatiques (ordinateur, smartphone, tablette...) et être autonome avec les outils numériques. Si vous souhaitez :

- * Savoir naviguer sur internet ;
- * Envoyer, recevoir, gérer ses mails ;
- * Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone ;
- * Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques ;
- * Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique ;
- * Apprendre les bases du traitement de texte.

N'hésitez pas..... Uniquement sur Rendez-vous

Au 06.78.05.74.58 en précisant que vous souhaitez la permanence sur la Commune de Margaux-Cantenac.

RDV avec le Conseiller Numérique dans les locaux de la Mairie de Margaux-Cantenac, les MARDIS suivants :

- * 17 janvier 2023 de 9h00 à 12h00
- * 14 février 2023 de 9h00 à 12h00
- * 14 mars 2023 de 9h00 à 12h00
- * 11 avril 2023 de 9h00 à 12h00
- * 16 mai 2023 de 9h00 à 12h00
- * 13 juin 2023 de 9h00 à 12h00

BVE 33 « Une application vous informant des interventions agricoles »

Soyez informé des interventions des agriculteurs et viticulteurs de à proximité

Application Mobile BVE 33

LE BOURG SUD (CANTENAC)

ECOLE MATERNELLE LES P'TITS PEPINS—Chemin des écoliers

- * Finition de la fourniture et pose des menuiseries extérieures sur la façade côté route, menuiseries aluminium isolantes (thermique phonique) et retardateur d'effraction, ainsi que la pose de film opaque à hauteur des yeux, pour sécuriser le risque d'infraction.
- * Jeux extérieurs reprise des sols amortisseurs, remise aux normes et remplacement d'un jeu à ressort.



MAISON 1, et 1 bis rue Camille Godard

- * Pignon et retour côté cour les travaux de consolidation des façades ont été réalisés ; au rez-de-chaussée et au premier étage le rafraichissement peinture intérieure et petits travaux de remise en conformité ont été réalisés ; ainsi la maison peut être remise à la location .

PANNEAU D’AFFICHAGE LUMINEUX

- * Mise en place et en fonctionnement d'un deuxième panneau d'information lumineux.

*

SALLE SAINT-VINCENT—Route Jean Faure

- * Remplacement du chauffage clim moins énergivore

LE BOURG NORD (MARGAUX)

BATIMENT GARDERIE—aps

- * Suite à de nombreuses fuites en toiture du a la vétusté des tuiles, la toiture a été reprise et remplacé en totalité

ECOLE—Cours Pey Berland

Côté primaire la continuité de la réfection des classes peinture, sol et isolation) a pu être faite dans 3 classes avec :

- * La pose de stores occultants afin d'améliorer le confort des enfants dans ces salles (soleil et risque d'intrusion)

SALLE DES FÊTES—Cours Pey Berland

La commune a installé au niveau de la salle des fêtes côté Margaux en face de l'arrêt de bus 6 emplacements pour y garer vos vélos.



- * Les travaux prévus (confort acoustique et thermique) ont été faits pendant les vacances d'été grâce aux entreprises sélectionnées qui ont tenu leurs engagements (délais et matériaux), les améliorations ont été ressenties et testées immédiatement (repas des ainés) pour le bonheur de tous .

MAIRIE ET SALLE DU CONSEIL

- * Installation d'un vidéo projecteur avec un grand écran, ainsi que du nouveau mobilier. Cette salle pouvant à nouveau remplir ses fonctions pour les cérémonies de mariage, réunions du conseil municipal, et autres réunions de commissions ou association suivant les besoins .
- * Les travaux de « rajeunissement » sont terminés (menuiseries extérieures, peintures, faux plafond, pavés de lumière LED)

ESPACE GINESTET—Avenue Jeanne d'Arc

- * Remplacement de la climatisation réversible

VOIRIE/RESEAUX—Cours de la Marne

Enfouissement des réseaux :

Les dossiers administratifs ont été retardés par la complexité des demandes du bureau d'études.

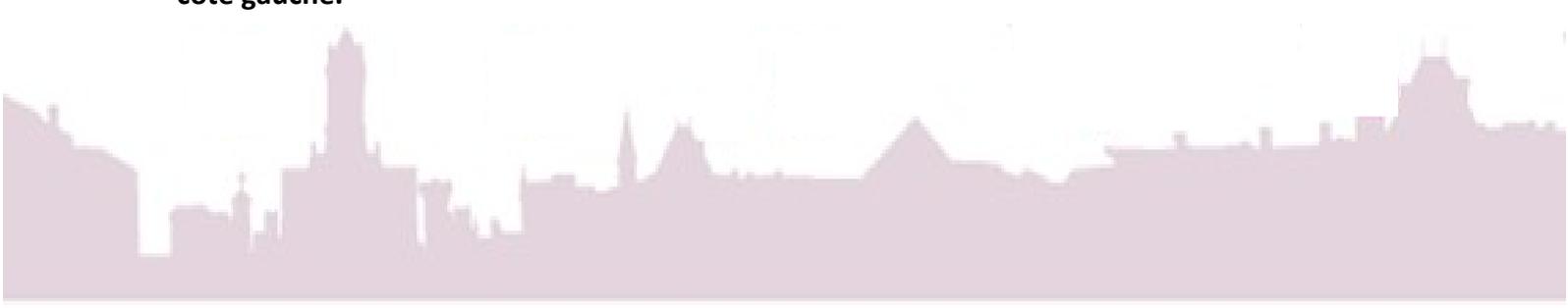
La consultation d'entreprises se déroule du 19 décembre au 30 janvier 2023 les travaux pourront ensuite débuter avec l'entreprise dont l'offre aura été économiquement la plus avantageuse

.

PREVISIONS DES TRAVAUX 2022.2023

De nouvelles réalisations sont en projet avec notamment :

- * **Création par le Conseil Municipal Enfants de signalétique aux abords de l'école primaire, cours Pey Berland.**
- * **Espace Ginestet, portail bois coulissant côté vignes (dito celui existant côté rue Jeanne d'Arc),**
- * **Réfection de la bande de roulement sur l'ensemble du cours de la Marne, prise en charge par le CRD (Centre Routier Départemental), avec aménagement sécuritaire et traitement eaux pluviales.**
- * **Dalles en béton avec auvent à la charge de la commune devant l'espace Ginestet et en retour côté gauche.**



JUMELAGE AVEC HARO (La Rioja)



Après plusieurs années d'échanges informels avec la Capitale Viticole de la Rioja, distante de 400 km, les 2 Communes ont décidé de se jumeler en 2019, s'en est suivie la signature de la Charte à HARO en septembre 2021.

Mesdames, Sophie Martin et Laura Rivado (Maires respectives des 2 communes jumelées) ont ainsi apposé leurs signatures sur la charte , (document réalisé par Ruscombe Paper Mill.).

Cet acte constituait le début de la « construction » des futurs échanges, formalisant les voyages entre Haro et Margaux-Cantenac depuis 2017.

Dans le même temps, la commission de Jumelage, sur les conseils d'Estelle Duprat déposait un dossier de candidature auprès d'ERASMUS afin d'obtenir des aides de l'Europe au jumelage (déplacement, nuitées, repas, ...).

La réponse positive « ERASMUS + » est « tombée » en juin 2022, avec un contrat allant jusqu'à fin juillet 2023.

La première « mobilité » a été programmée début septembre, suite à plusieurs réunions de concertations dans le cadre de la commission de jumelage élargie (ouverte à tous) cinq personnes se sont portées volontaires pour accomplir ce déplacement, avec, pour chacun d'eux, une mission spécifique. Ces journées de travail se sont poursuivies par la fête de la *Virgen de la Vega*, Vierge protectrice de Haro.

En Octobre , les élus espagnols ont été reçus pendant Margaux Saveurs, avec un programme de rencontre avec la commission de Jumelage et les élus de la Communes.

Haro s'est engagée à former un comité de pilotage pour le jumelage, de façon semblable à Margaux-Cantenac

Les premiers projets d'échanges ont été évoqués et devraient prendre forme début 2023, dans le cadre d'une 2deuxième mobilité Du comité de pilotage de Margaux-Cantenac à HARO. Nous vous rappelons (Voir Charte) que les échanges sont ouverts à tous : les Associations, volontaires,

Tous ceux qui veulent contribuer à construire ces échanges sont les bienvenus dans le futur Comité de Pilotage.



LE REPAS DES AINES

Après deux années de crise sanitaire, le dimanche 11 septembre a eu lieu le repas des aînés de la commune à la salle des fêtes Cours Pey Berland.

Chacun était heureux de pouvoir enfin se retrouver autour d'un repas et d'un moment festif et de se déchaîner sur la piste de danse .



**Mme Sophie MARTIN a profité de ce repas pour célébrer notre doyenne Madame PINSOL !
Ce fût un moment d'émotions avec une personne pleine de vie !**





Le samedi 3 septembre, s'est tenu le forum des associations. Très belle journée ensoleillée, où les associations de la commune ont pu présenter au public leurs activités. Durant cette après-midi très conviviale, des démonstrations de danse ont eu lieu ainsi que de musique et de jeux destinés aux enfants.

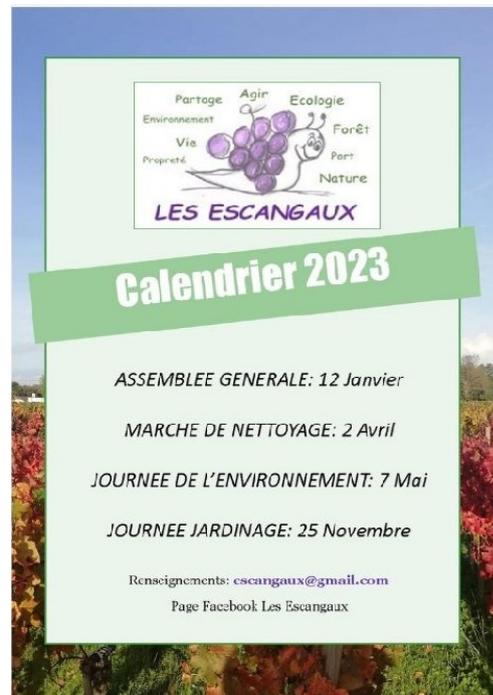
* Fin 2021, nous avons participé à l'aménagement du nouvel espace du bourg Sud. Aujourd'hui, nous sommes ravis de voir de nombreuses personnes en profiter et espérons pouvoir contribuer à d'autres espaces comme celui-ci.

* 9000kg de déchets sauvages ramassés lors des opérations des nettoyages dont le ramassage d'une décharge sauvage.

* L'année 2022 a été également riche en rencontre aux travers des gouters, pique-niques, ateliers, plantations et jardinage.

* Bravo aux nombreux ramasseurs volontaires pour leur mobilisation. Merci à tous les bénévoles qui nous ont rejoints ainsi qu'à nos partenaires et soutiens.

→ Afin de cartographier les zones les plus impactées sur notre commune, nous vous remercions d'avance de nous envoyer un petit bilan de vos ramassages par mail à escangaux@gmail.com



Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, contactez nous à l'adresse escangaux@gmail.com ou par téléphone au 0640982142 Martine ou 0685056944 Bruno
N'hésitez pas à suivre nos actualités sur notre page 
<https://www.facebook.com/escangaux>

Depuis de nombreuses années, le **Comité des fêtes** propose diverses animations telles que des lotos, concours des maisons fleuries, marches écocitoyennes ouvertes à tous, participation également à la soirée de Margaux Saveurs qui se déroule à la salle des fêtes, et bien d'autres animations pour lesquelles nous sommes sollicités.

Le traditionnel 14 juillet commence le matin avec une marche amicale et une pause café puis, à l'arrivée, nous offrons un apéritif avec des amuse-bouche confectionnés par nos soins. En soirée, repas champêtre et bal populaire vous sont proposés. La municipalité, en marge de cette journée, vous offre le verre de l'amitié ainsi que le grand feu d'artifice.

Notre équipe de 7 membres souhaiterait s'enrichir de nouveaux bénévoles désireux de nous rejoindre et de s'investir. **N'hésitez pas à nous contacter au 06 40 98 21 42.**

Le comité des fêtes vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.



Nous avons hâte de vous retrouver !



L'Association YOGAMARGAUX propose 2 cours de Yoga par semaine :

- * Le lundi à l'Espace Bernard GINESTET avec Nathalie VIGREUX et Anna MITATRE en alternance ; ce cours est ouvert depuis le mois de septembre
- * le mercredi à la Salle Port Aubin avec Nathalie SAUVEGRAIN.

Les cours se déroulent en trois temps : un petit moment de relaxation qui permet d'évacuer le stress de la journée, le cours et pour finir quelques minutes de relaxation sonore. Ils permettent à tous de s'accorder une parenthèse hebdomadaire bienvenue. Oubliés le stress, les insomnies, le mal être ...

Actuellement, 40 yogis sont inscrits aux cours.

L'association propose plusieurs ateliers durant l'année pour permettre à tous (adhérents et extérieurs) de découvrir cette discipline du corps et de l'esprit qui comprend une grande variété d'exercices et de techniques :

- * Atelier d'automne, initiation au yoga Kundalini, le 27 novembre 2022 de 10h à 12h30
- * Atelier de printemps le 2 avril 2023 (thème à venir)
- * Atelier d'été fin juin/début juillet

Retrouver toutes les informations sur le site internet

<https://yogamargaux-2.s2.yapla.com/fr/> - et/ou par mail : yogamargaux.cantenac@gmail.com

Estelle, Dominique, Marie-Céline

ACTUS SUR LES ASSOCIATIONS



KCMC
Karaté Santé
Margaux-Cantenac
Cours ouvert à tous

- * Pratique sportive aménagée sans recherche de performances, mais d'amélioration de chacun, en toute sécurité, à travers une activité douce et mesurée.
- * Travail sur la mémoire, la capacité à d'effort, d'équilibre, la coordination, ainsi que la prévention des chutes entre autres.

Le professeur ? Loïc VAREZ
 Instructeur fédéral - ceinture noire 5ème
 DAN Shotokan - DEJEPS

Quand ? Le mardi de 14h à 15h

Où ? Au Dojo (Stade municipal)
 Margaux - Cantenac



Contact ? KCMC - 0646303049
karatesantemc@gmail.com



Depuis près de 10 ans, l'APE Margaux-Cantenac & Labarde œuvre pour et au sein des 3 écoles du RPI afin de mener à bien les différents projets scolaires tels que les sorties, séjours avec nuitées, achat de matériel pédagogique, mais aussi en offrant des bonbons, chocolats et goûters lors des temps forts de l'année.

Pour ce faire, nous organisons des événements tout au long de l'année scolaire.

Association à but non lucratif, tous les fonds récoltés sont reversés intégralement et équitablement aux 3 écoles.

Mémo APE 2022/2023 :

10/09/22 vide grenier 21/10/22 distribution bonbons Halloween dans les 3 écoles 19/11/22 soirée Cabaret novembre opération Mademoiselle de Margaux 10/12/22 marché de Noël 16/12/22 distribution goûters/cadeaux avec bouge ton Cœur dans les 3 écoles 24/02/23 loto château Giscours 07/04/23 distribution chocolats Pâques dans les 3 écoles 04/06/23 vide grenier 09/06/23 kermesse Margaux 16/06/23 kermesse Cantenac juin kermesse Labarde

 APE Margaux-Cantenac & Labarde



Comme chaque année depuis 2019, l'Association Bouge Ton Cœur à distribuer à chaque enfant des écoles de Margaux - Cantenac et Labarde un jouet pour Noël, ainsi qu'un goûter offert par l'Association des Parents d' Elèves.

Planning des manifestations Bouge Ton Cœur pour 2023...



11 et 12 février : Vide armoire
 8 mars : Carnaval
 31 mars et 1 avril : Bourse printemps été et puériculture
 7 mai : Exposition vente artisanale et marché gourmand
 10 juin : Journée récréative avec jeux pour les enfants
 25 juin : Vide grenier
 6 et 7 octobre : Bourse automne hiver puériculture
 25 novembre : Bourse aux jouets, bric à brac, braderie en faveur des Restos du Cœur.

Quel bonheur de renouer avec nos manifestations en 2022 !

En mars, l'énergie dépensée pour l'organisation de notre loto a été récompensée par la présence de nombreux participants. Puis le soleil s'est invité à la fête de Pâques lors de la Chasse aux Œufs dans le cadre privilégié du parc mis à notre disposition par le Château Lascombes. Tous les enfants se sont amusés et sont repartis avec des chocolats. Ce ne sont que 2 exemples de ce que nous faisons. (voir calendrier 2023)

Nos motivations : proposer aux familles de passer un bon moment avec leurs enfants en restant à proximité de leur domicile et aider financièrement les écoles dans la réalisation de leurs projets (matériel, achats divers, sorties...)

Nous sommes toujours sensibles à la fidélité des familles qui viennent à nos manifestations et sommes heureux de voir leur nombre grandir année après année.

Nous remercions tous nos bénévoles qui s'impliquent avec beaucoup d'enthousiasme et qui nous aident à faire vivre nos manifestations. Participer à la vie associative, c'est aussi un bon moyen de faire des connaissances. Nous sommes une équipe dynamique et très motivée, toujours prête à accueillir de nouvelles bonnes volontés.

Pour en savoir plus sur nous, vous pouvez nous suivre sur Facebook et venir assister à notre Assemblée Générale qui aura lieu le 19 janvier prochain.

Nous travaillons déjà sur notre soirée jeux du 28 janvier 2023. C'est le seul événement que nous n'avons pas pu faire depuis 2020. Autant vous dire qu'on l'attend avec impatience !



MARG' LOULOUS	
28 janvier Soirée jeux	05 mars Loto
09 avril Pâques	01 mai Muguet
07 juillet Cinéma plein air et Scène Ouverte	
10 septembre Vide Grenier	04 novembre Halloween

Nuits de la lecture

20-21 janvier 2023

La peur

Gratuit
(atelier d'écriture réservation conseillée)

- Vendredi 20, ouverture de votre bibliothèque de 16h30 à 20h
20h00, atelier d'écriture mené par **Nelly Bridenne**
- Samedi 21, vente et dédicaces de livres par **Nelly Bridenne,**
suivies d'un verre à partager à 11h30

#nuitdelalecture www.nuitdelalecture.fr



Face au contexte sociétal et économique que nous traversons, la Commune de Margaux-Cantenac et son CCAS se mobilisent pour vous. Les membres du CCAS vous accompagnent et se tiennent à votre disposition quand vous en avez le plus besoin. Ils essaient de trouver des solutions et vous orientent vers les structures adaptées. Vous trouverez présentées dans ce journal les aides possibles en fonction des différentes problématiques que vous pourriez rencontrer. Si vous ne trouvez pas la réponse à vos questions, notre agent communal en charge de l'action sociale sera à votre écoute et pourra vous guider dans vos démarches.

Sachez que pour nous, l'humain sera toujours une priorité.

Béatrice EYZAT, Vice-Présidente du CCAS de Margaux-Cantenac



J'ai des difficultés pour subvenir à mes besoins (alimentaires, vêtements...)

Je contacte les associations caritatives suivantes :

- **St Vincent de Paul** : 07.69.16.33.99
- **Les Restos du Coeur de Castelnau** : 05.56.58.14.95
- **La Croix Rouge sur roue** : je consulte le planning mensuel des permanences disponible sur le site de la Commune



J'ai des difficultés financières (endettement...)

Je contacte :

- **le Pôle Territorial de Castelnau** : 05.57.88.84.90 (pour prendre un RDV avec une assistante sociale du Régime Général)
- **La Maison France Services de Castelnau**: 05.57.02.19.78 (pour prendre un RDV avec une assistante sociale de la MSA)
- **L'UDAF** avec son point conseil budget à la Mairie de Castelnau de Médoc 05.56.01.42.00
- **L'association Familles en Gironde** : 05.56.51.17.17

Je fais une demande sur le site: particuliers.banque-france.fr



Je n'arrive pas à écrire des courriers administratifs ou à effectuer des démarches en ligne

Je contacte :

- **la Maison France Service à Cussac** : 05.57.88.85.00 ou à **Castelnau** : 05.57.02.19.78 (sur RDV)
- **Le Conseiller Numérique** : 06.78.05.74.58 (sur RDV, permanence à la Mairie de Margaux-Cantenac, les mardis une fois par mois)
- **Le CCAS de la Commune** : 05.57.88.71.36 (pour m'aider à m'orienter vers le service adapté)



Je n'ai pas de logement fixe et j'ai besoin d'une adresse postale

Je contacte le **CCAS de Margaux-Cantenac** pour une élection de domicile afin de recevoir mon courrier.



Je suis en situation de handicap et j'ai besoin d'aide pour mes démarches et connaître mes droits

Je contacte :

- **la Maison Départementale pour les personnes handicapées** : 05.56.95.80.11
- **Le CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination): 05.57.88.84.90



Je n'ai pas de mutuelle ou ma mutuelle est trop onéreuse

Je vérifie si je suis éligible à la **CMU** en demandant conseil à une assistante sociale (La Couverture Maladie Universelle permet de vous faire rembourser la part complémentaire de vos dépenses de santé. Cela signifie que cette aide rembourse ce qui ne l'est pas par l'Assurance Maladie)

Je contacte : **L'association "Ma Commune Ma santé"** : 05.56.43.59.30 qui peut me recevoir sur les permanences d'Arsac ou de Castelnau (afin de trouver une mutuelle moins chère)



Je ne peux plus payer mon loyer ou je suis menacé(e) d'expulsion

Je contacte :

- **mon bailleur ou mon propriétaire** pour négocier un règlement sur plusieurs mois ou un plan d'apurement
- **le Pôle Territorial de Castelnau** (pour la CPAM) : 05.57.88.84.90 ou **France Services de Castelnau** (pour la MSA) : 05.57.02.19.78 pour faire appel à un travailleur social
- **L'ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : 05.57.10.09.10



Je n'arrive plus à payer mes factures d'énergie

Je négocie un **échancier** avec le fournisseur

Je fais une demande d'aide auprès du **FSL** (Fond de solidarité pour le logement : 05.57.77.21.60)

Je suis peut-être éligible **aux aides de l'Etat** (rapprochez-vous d'une assistante sociale pour identifier vos droits)





Je suis jeune et je rencontre des difficultés

J'ai entre 18 et 26 ans, je ne suis pas étudiant et je suis sans emploi je contacte **la Mission Locale de Lesparre**: 05.56.41.06.12 pour prendre un RDV avec une conseillère (permanence à la Mairie de Margaux-Cantenac - Bibliothèque, un lundi sur deux)

Je suis étudiant(e), je contacte le service social du **CROUS**: 05.56.33.96.15



Je suis une famille et j'ai des problèmes

Je contacte :

- **la PMI de Castelnau de Médoc** 05.57.88.84.90
- **LA CAF de la Gironde** 08.10.25.33.10
- **le Pôle Territorial de Castelnau** (pour la CPAM) : 05.57.88.84.90 ou **France Services de Castelnau** (pour la MSA) : 05.57.02.19.78 pour faire appel à un travailleur social



Je suis une personne âgée et j'aimerais être accompagné(e).

Je contacte :

- **la CDCME** pour le service de portage de repas 05.24.73.14.99
- **Le CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination): 05.57.88.84.90
- **le CCAS de Margaux-Cantenac** : 05.57.88.71.36

Je cherche un logement sur le site: www.gironde.fr/handicap-grand-age:vivre-en-etablissement ou je fais une demande sur trajectoire.sante-ra.fr/trajectoire/



Numéros utiles

Je contacte :

- **la Gendarmerie de MACAU** si je suis victime de violences conjugales : 05.57.88.61.40 ou le **3919** ou le **CIDFF** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 05.56.44.30.30
- **le 115** si je croise un SDF ou le **Samu Social** 05.56.91.71.47
- **le 119** pour l'enfance en danger
- **le 3977** pour les maltraitances envers les personnes âgées ou les adultes en situation de handicap



Retrouvez plus d'informations sur notre site : margaux-cantenac.fr (rubrique solidarité)



INTERCOMMUNALITE

POUR INFOS / UN NOUVEAU CENTRE DE TRI



En service en 2023, le nouveau centre de tri TRIGIRONDE, à Saint-Denis-de-Pile, disposera d'équipements de dernière génération pour trier de manière très fine les différents types d'emballages, et les papiers.

Sur la chaîne de tri, les emballages seront « scannés » par des machines capables de reconnaître les différentes matières qui, bien séparées, seront plus facilement revalorisées ! Jusqu'à 11 tonnes/heure seront ainsi traitées, contre 3,7 tonnes aujourd'hui.

LA CULTURE DANS LE MEDOC

Le projet culturel « art et nature », qui a été présenté en commission jeunesse avant l'été, en partenariat avec la scène nationale Carré-Colonnes / l'Education Nationale / les bibliothèques communales / la CdC Médoc Estuaire et la Médullienne avance à grand pas.

Après une journée de formation organisée à Hourtin pour nos animateurs, les enseignants du territoire et les bibliothécaires le 16 novembre dernier, place au théâtre ! Le spectacle « **Arborescence programmée** » a été proposé dans la salle des fêtes de Margaux à **environ 60 enfants** venus de **nos 6 centres de loisirs**. S'en est suivi un temps d'échange avec la compagnie la Bocca della luna puis un pique-nique. Pour vous quelques photos pour illustrer ce temps fort qui a permis de mener une belle action culturelle à l'échelle intercommunale au sein de nos établissements !

Ce projet sur 3 ans se poursuivra ces prochains mois au sein de nos ALSH avec l'organisation d'ateliers, de sorties sur le territoire sur le thème de la forêt.



INFO APS

Les principales évolutions sont les suivantes :

Mise en place d'un **Portail Famille Carte +** afin que toutes les familles puissent avoir accès à leur dossier afin de le mettre à jour directement. Leur identifiant et mot de passe pour y accéder seront indiqués dans le courrier nominatif qui leur parviendra. Pour les communes qui disposent déjà du portail famille carte +, ce sera donc le même, les familles pourront ensuite choisir l'accès Commune ou CDC au moment de se connecter. Voici le lien pour accéder à notre Portail Famille :

<https://communes-ccme.cartepius.fr/>

Dès le 3 janvier 2023, la **réservation en ligne** pour s'inscrire sur les mercredis et vacances sera ouverte sur le portail famille. Dorénavant, les familles devront s'inscrire directement en ligne. Nous conserverons toutefois un formulaire de réservation papier qui sera uniquement disponible sur chaque ALSH et qui devra impérativement être remis en main propre à un agent de l'ALSH (plus de possibilité de l'envoyer par mail, ou de le déposer à l'accueil des Mairies ou de la CdC). Un calendrier prévisionnel des réservations a été créé.

Calendrier des réservations au sein des accueils de loisirs de la Communauté de Communes Médoc Estuaire via le "Portail Famille"

Périodes	Ouverture des réservations	Clôture des réservations ou modifications
Vacances de février 2023	Mardi 3 janvier 2023	Jusqu'à 10 jours avant la journée réservée
Mercredis Février-Mars-Avril 2023	Mercredi 11 Janvier 2023	Jusqu'à 7 jours avant la journée réservée (avant minuit)
Vacances de Printemps 2023	Lundi 17 Février 2023	Jusqu'à 10 jours avant la journée réservée
Mercredis Avril-Mai-Juin-Juillet 2023	Mercredi 15 Mars 2023	Jusqu'à 7 jours avant la journée réservée (avant minuit)
Vacances d'Eté 2023	Lundi 29 Mai 2023	Jusqu'à 10 jours avant la journée réservée

Attention, conformément au règlement intérieur des ACM, la réservation des mercredis et vacances scolaires est obligatoire. L'enfant ne pourra être accueilli si cette réservation n'a pas été faite et validée. La réservation peut s'effectuer en ligne sur le site de la CdC via le portail famille, ou à défaut par le biais d'un formulaire de réservation papier à retirer au sein de chaque accueil de loisirs (un délai supplémentaire de traitement sera dès lors nécessaire).

Les réservations sont enregistrées au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite du nombre de places disponibles pour chaque accueil de loisirs. Un mail de confirmation sera adressé.

Une liste d'attente sera constituée le cas échéant. Les familles seront automatiquement prévenues par mail si la demande est acceptée suite à un désistement. Il est conseillé aux familles de vérifier l'information directement sur le portail famille et de penser à annuler la demande sur liste d'attente si une autre solution de grade a été trouvée entre temps.

Toute activité réservée, non fréquentée par l'enfant sans demande d'annulation justifiée dans les délais, sera facturée intégralement à la famille selon le tarif correspondant à son quotient familial (sauf maladie ou cas de force majeure).

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DES CHATEAUX



La clinique ouvre ses portes début janvier 2023 après 3 mois de travaux réalisés par des artisans locaux.

Le Docteur RENAULT, après un exercice en clientèle mixte durant 16 ans à COU-TRAS ainsi que pendant 6 ans en collaboration libérale dans la métropole bordelaise, prendra en charge vos animaux de compagnie.

Nous assurerons les soins courants ainsi que les chirurgies de convenances sur les carnivores domestiques et les NAC.

Tout animal de rente transportable à la clinique pourra également bénéficier de soins et de chirurgie. Nous vous accueillerons dans des locaux neufs agencés spécifiquement pour le bien être de vos animaux de compagnie :

- * Un espace chien
- * Un espace chat
- * Une salle pour accompagner vos animaux dignement jusqu'à la fin de leur vie.

VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER 05 57 00 86 28 OU cliniqueceterinairedeschâteaux@gmail.com

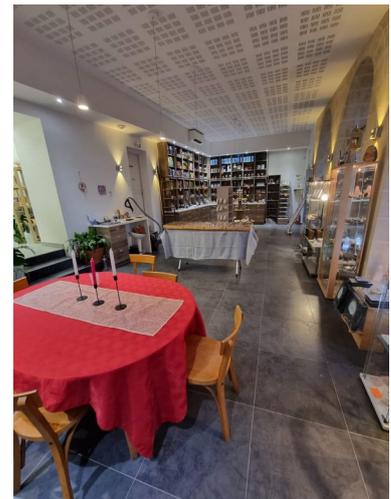
LUMIA

nouvel aménagement de la boutique

Plus grand, plus aéré, plus spacieux

- *Boutique d'ésotérisme et de cadeaux.
- *Salle pour conférence ou atelier.

Pierres naturelles, Encens divers, photophores lampes de sel, bracelets pierres naturelles énergétiques, bijoux, bougies, savons naturels, bougies parfumées, zinc, argent colloïdal, magnésium, herboristerie, pendules de radiesthésie, les petits guides et pleins d'autres choses à découvrir sur place



06.70.18.65.35

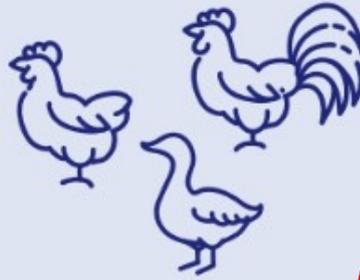
Ouverture tous les jours de 17 h 30 à 19 h 00

Et le samedi de 10 h 30 à 18 h 00.

**RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ
 POUR LUTTER CONTRE
 L'INFLUENZA AVIAIRE
 DANS LES BASSES-COURS**

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes** :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



! Si une mortalité anormale est constatée
 Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
 Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

« J'entretiens mon trottoir ! »

La commune vous remercie
 pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

« Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation »
 Règlement Sanitaire Départemental (art.32)

- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage (arrachage ou binage)
- ✓ Démoussage





Pour que chacun passe, libérez l'espace!



Les trottoirs sont réservés aux piétons et non au stationnement même temporaire de véhicules.

**LES TROTTOIRS:
 UN ESPACE PUBLIC PARTAGÉ**

UNE VILLE PROPRE
 c'est l'affaire de tous !



Les déjections canines doivent être ramassées pour ne pas que les trottoirs deviennent des "crottoirs".

A NOTER DANS VOS AGENDAS !

Janvier 2023

13.01.2023 : Galette - DOJO
 20.01.2023 : Vœux du Maire - MAIRIE
 21.01.2023 : Soirée exposition -ADELPHE
 28.01.2023 : Soirée danse -ESM
 28.01.2023 : Soirée jeux - MARG'O LOULOUS

Mars 2023

04.03.2023 : Loto - MARG'O LOULOUS
 08.03.2023 : Carnaval - BOUGE TON COEUR
 11.03.2023: Film débat -ADELPHE
 18.03.2023: Marche bleue - MAIRIE
 19.03.2023 : Loto - COMITÉ DES FÊTES

Mai 2023

01.05.2023 : Vente muguet - MARG'O LOULOUS
 06.05.2023 : Expo artisanale - BOUGE TON COEUR
 07.05.2023 : Journée environnement- ESCANGAUX
 08.05.2023 : Commémoration - UNC
 12.05.2023: Film débat -ADELPHE
 13.05.2023 : Gala -DANSE CLASSIQUE
 27.05.2023: AVTV

Juillet 2023

01.07.2023 : Fête de fin d'année - DOJO
 02.07.2023 : Concert - MAROJALLIA
 07.07.2023 : Cinéma plein air - MARG'O LOULOUS
 14.07.2023 : MAIRIE - COMITÉ DES FÊTES
 24.07.2023 : Collecte - DON DU SANG

Septembre 2023

02.09.2023 : Forum associations - MAIRIE
 10.09.2023 : Vide grenier- MARG'O LOULOUS
 24.09.2023 : Vide grenier- APE

Novembre 2023

04.11.2023 : Halloween - MARG'O LOULOUS
 11.11.2023 : Commémoration - UNC
 19.11.2023 : Spectacle enfants - APE
 18.11.2023 : Soirée danse - CANT'U DANSES
 26.11.2023 : Journée jardinage- ESCANGAUX

Février 2023

19.02.2023 : Repas des Aînés - CCAS
 24.02.2023 : Loto - APE
 25.02.2023 : Soirée danse - CANT'U DANSES

Avril 2023

01.04.2023 : Bourse vêtements - BOUGE TON COEUR
 02.04.2023 : Stage Yoga - YOGAMARGAUX
 02.04.2023 : Marche nettoyage- ESCANGAUX
 08.04.2023 : Chasse oeufs - MARG'O LOULOUS
 29.04.2023 : Soirée cabaret -ESM
 29.04.2023 : Soirée danse - CANT'U DANSES

Juin 2023

03.06.2023 : Pétanque - COMITÉ DES FÊTES
 04.06.2023 : Vide grenier- APE
 10.06.2023 : Soirée danse - CANT'U DANSES
 10.06.2023 : Journée enfants - BOUGE TON COEUR
 17.06.2023 : Gala -ESM
 25.06.2023 : Vide Grenier - BOUGE TON COEUR
Kermesses: 9 juin Margaux, 16 Juin Catenac

Août 2023



Octobre 2023

07.10.2023 : Bourse vêtements - BOUGE TON COEUR
 14.10.2023 : Loto - COMITÉ DES FÊTES
 21 et 22.10.2023 : MARGAUX SAVEURS

Décembre 2023

02.12.2023 : Bourse jouets - BOUGE TON COEUR
 03.12.2023 : Stage Yoga - YOGAMARGAUX
 09.12.2023 : Goûter de Noël -ESM
 09.12.2023 : Marché de Noël -APE
 17.12.2023 : Loto - COMITÉ DES FÊTES
 31.12.2023 : Soirée danse - CANT'U DANSES

Retrouver l'Agenda complet et les lieux des manifestations sur notre site internet

